

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS MEMBRES DU GOUVERNEMENT

Mme Nora BERRA

Secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé

I - Responsabilités exercées en sus des fonctions ministérielles

autres responsabilités (par exemple, dans le secteur associatif)

fonctions électives;

Conseillère municipale de Lyon		

II - Instruments financiers actuellement détenus par le membre du Gouvernement

Les parts ou actions d'organismes de placement collectif (SICAV, FCP) ne sont pas à déclarer, sauf si elles se rapportent à un secteur d'activité particulier, précisément défini.

Une participation ne doit être déclarée que si elle est supérieure à 5 000 euros ou à 5 % du capital de la structure concernée.

Structure (société, établissement, organisme)	Type d'investissement	
SARL Restauration	Parts sociales	

La gestion de ces instruments financiers est confiée, pendant la durée des fonctions ministérielles, à un intermédiaire agréé.

<u>V – Responsabilités et activités antérieures du membre du Gouvernement durant les trois dernières années précédant la nomination dans les fonctions ministérielles actuelles </u>

- responsabilités publiques ;

- fonctions électives ;

activité(s) professionnelle(s);			
- autres responsabilités (secteur associatif ; participation aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société).			
- Conseillère municipale de Lyon			
- Conseillère régionale Rhône-Alpes jusqu'en avril 2011			
- Médecin praticien attachée aux Hospices civils de Lyon (jusqu'à la nomination)			
- Médecin au département des affaires médicales du laboratoire Sanofi Pasteur – MSD (Europe) jusqu'en février 2009			
<u>VI – Autres intérêts</u> , notamment familiaux, que le membre du Gouvernement estime souhaitable de signaler.			
NEANT			

Je soussignée, Nora BERRA

- certifie l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration ;
- m'engage, en cas d'évolution de ma situation personnelle ou des intérêts mentionnés dans les différentes rubriques, à modifier la présente déclaration ;
- ai pris connaissance que cette déclaration sera rendue publique sur le site Internet du Gouvernement, à l'exception des informations indiquées aux rubriques III et IV.

Fait le 14 avril 2011

Signature : Nora BERRA